

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 03480

Numéro SIREN : 850 565 904

Nom ou dénomination : 606 VALORISATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt A2022/046529

606 VALORISATIONS
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 19, Place Tolozan,
69001 LYON
RCS LYON 850 565 904

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION UNANIME DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 30
SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le trente septembre à quinze heures,

Les soussignés :

- **La société LAVOREL GROUPE**, société anonyme de droit luxembourgeois au capital social de 87 890 360 euros, immatriculée sous le n° B164067 au Tribunal de Luxembourg, dont le siège social se situe 34, rue Philippe II L-2340 Luxembourg, représentée par Monsieur Stanislas LAVOREL, Président du Directoire, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de 60 000 actions,
- **La société TERRESENS**, société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 501 580 211, dont le siège social est sis 19, Place Tolozan, 69001 Lyon, représentée par son Président en exercice, Monsieur Géraud CORNILLON, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de 35 000 actions,
- **La société MF IMMOBILIERE**, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 4, rue Président Carnot, 69002 LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 481 188 340, représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Michel FRAISSE, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de 5 000 actions,

Détenant 100 000 actions, soit la totalité des actions composant le capital social de la **société 606 VALORISATIONS** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la **société 606 VALORISATIONS** et conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, se sont réunis pour prendre une décision collective qualifiée d'ordinaire,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Lettre de démission de la **société FBA CAELIS AUDIT**, commissaire aux comptes, en date du 31 août 2022 ;
- Lettre d'acceptation de la **société YOUTA AUDIT**, commissaire aux comptes, en date du 1^{er} septembre 2022.

Ont pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes ;
- Quitus au Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

Les actionnaires ayant pris connaissance de la démission de la société FBA CAELIS AUDIT de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la société 606 VALORISATIONS, en raison d'une réorganisation au sein de leurs différents bureaux, décident de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour la durée restant à courir du mandat en cours de son prédécesseur :

la Société YOUTA AUDIT, Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes, au capital de 20 000 euros, ayant son siège social à CALUIRE-ET-CUIRE (69300) au 5/7 Avenue de Pourmeyrol, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 392 958 047 et inscrite auprès du H3C sous le numéro 45090186.

En conséquence, les actionnaires donnent au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

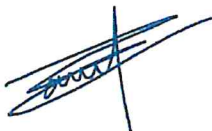
Les actionnaires donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *

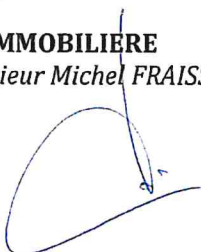
*

Fait à Lyon,
Le 30 septembre 2022

LAVOREL GROUPE
Monsieur Stanislas LAVOREL



MF IMMOBILIERE
Monsieur Michel FRAISSE



TERRESENS
Monsieur Géraud CORNILLON

